



Référentiel de Certification

publié le 22/02/2007 - mis à jour le 08/03/2010

Descriptif :

Texte officiel

Fonctions :

Le titulaire du BEP doit être capable de :

- ▶ lire et analyser des documents techniques et d'exploiter les technologies de l'information et de la communication ;
- ▶ mettre en oeuvre des machines-outils numériques ;
- ▶ réaliser en toute autonomie une opération d'usinage conformément à un contrat ;
- ▶ vérifier la conformité du résultat obtenu et de proposer des corrections si nécessaire ;
- ▶ réaliser en toute autonomie et/ou en participation des opérations de maintenance des moyens de production.

Le titulaire du brevet d'études professionnelles Production mécanique possède les compétences nécessaires pour la mise en oeuvre des moyens d'usinage constitutifs d'un plateau technique de production. Il réalise tout ou partie d'un mécanisme.

Document joint



BEP_Production_Mecanique (Word de 638 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.